INNERGEX

Énergie renouvelable.
Développement durable.

PRÉSENTATION AUX INVESTISSEURS

Mai 2018

DÉCLARATIONS USUELLES

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, le présent document contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »). Celle-ci se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que « environ », « approximativement », « peut », « fera », « pourrait », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « devrait », « planifie », « potentiel », « projeter », « anticipe », « estime », « prévisions » ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. Cette information prospective exprime les prévisions et attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent document. L'information prospective comprend l'information prospective financière ou les perspectives financières, au sens des lois sur les valeurs mobilières, telles que la production, les produits, le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté proportionnel prévus, les Flux de trésorerie disponibles prévus, et les coûts de projet estimés afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des résultats escomptés, de l'éventuelle mise en service des Projets en développement, de l'incidence financière potentielle des acquisitions, de la capacité de la Société à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et de sa capacité à financer sa croissance. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce document, d'autre part, sont expliqués dans la Notice annuelle de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie visant à créer de la valeur pour ses actionnaires; sa capacité de lever des capitaux supplémentaires et l'état des marchés de capitaux; les risques de liquidité associés aux instruments financiers dérivés; les variations des régimes hydrologiques, éoliens, solaires et des ressources géothermiques; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets, l'incertitude quant au développement de nouvelles installations; la variabilité de la performance des installations et les pénalités qui s'y rattachent; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité ou de renouveler les contrats existants moyennant des modalités et des conditions équivalentes.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables, les lecteurs de ce document sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser publiquement les énoncés prospectifs pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements futurs, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel, les Flux de trésorerie disponibles et le Ratio de distribution ne sont pas des mesures reconnues selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) et n'ont pas de sens normalisé selon ces normes. Le « BAIIA ajusté » est défini comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux Projets potentiels. Les références au « BAIIA ajusté proportionnel » visent le BAIIA ajusté, plus la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et entreprises associées d'Innergex. Innergex estime que la présentation de ces mesures permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les références à la « quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent les participations d'Innergex dans les capitaux propres ou les participations de commanditaire de ces coentreprises et entreprises associées, s'il y a lieu, du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées. Les « Flux de trésorerie disponibles » sont définis comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien nettes des produits de cessions, les remboursements prévus du capital sur la dette, les dividendes déclarés sur actions privilégiées et la portion des Flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de génération de trésorerie à long terme de la Société, tels que les coûts liés aux acquisitions réalisées (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou les gains réalisés sur les instruments financiers dérivés utilisés pour couvrir le taux d'intérêt sur la dette liée aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement. Le « Ratio de distribution » est défini comme étant les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les Flux de trésorerie disponibles. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté et le BAIIA ajusté proportionnel ne doivent pas être considérés comme des substituts au bénéfice net déterminé conformément aux IFRS et que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, comme il est déterminé conformément aux IFRS.

La Société croit que ces indicateurs sont importants puisqu'ils fournissent à la direction et aux lecteurs des renseignements supplémentaires sur les capacités de production et de génération de trésorerie de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. Ces indicateurs facilitent également les comparaisons entre les périodes.

INNERGEX ÉNERGIE RENOUVELABLE INC.

Fondée en 1990 au Québec (Canada)

Sources d'énergie **Hydro/Éolien Solaire/ Géothermie**

Environ 330 employés

34 centrales hydro

Inscription en bourse **TSX : INE**

Dividende / Rendement **0,68 $ 5,08 %**

25 parcs éoliens

Capitalisation boursière **1,8 milliard $**

Marchés **Canada France États-Unis Islande**

Puissance installée totale **2 886 MW** (1 604 MW nets[1])

3 parcs solaires

Valeur de l'entreprise **5,6 milliards $**

Cote de crédit catégorie investissement **BBB-** (S&P)

2 centrales géo-thermiques

1 La capacité nette représente la part proportionnelle de la capacité installée totale imputable à Innergex, en fonction de sa participation dans chaque installation

INNERGEX

NOTRE MISSION

Notre mission est d'accroître notre production d'énergie renouvelable grâce à des installations de grande qualité, développées et exploitées dans le respect de l'environnement et dans l'équilibre des meilleurs intérêts des communautés hôtes, de nos partenaires et de nos investisseurs.

INNERGEX

UN MODÈLE D'AFFAIRES DURABLE

Nous nous efforçons d'adopter une approche durable dans tous les aspects de nos activités : l'énergie que nous produisons, la contribution que nous apportons aux collectivités locales, les revenus que nous générons et les rendements que nous fournissons aux investisseurs.

1 Acceptabilité sociale

Des projets et retombées socio-économiques pour les communautés et nos partenaires

2 Respect de l'environnement

Éviter, réduire, atténuer ou compenser les impacts sur l'écosystème environnant

3 Rentabilité de l'entreprise

Stabilité et croissance des dividendes versés aux détenteurs d'actions ordinaires

INSTALLATIONS D'INNERGEX

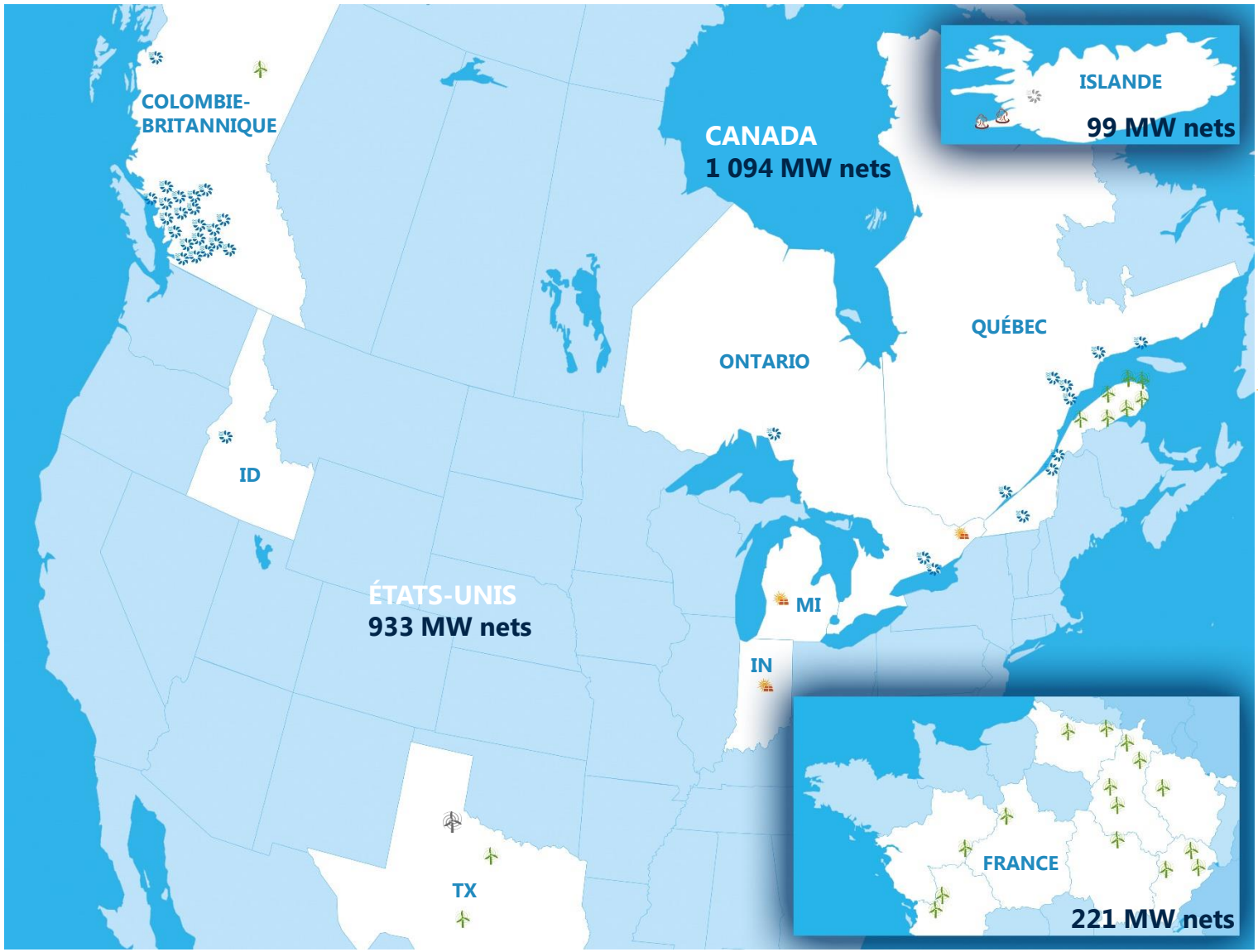

	NB DE SITES	CAPACITÉ (MW) NETTE	CAPACITÉ (MW) BRUTE
EN EXPLOITATION			
	34	722	1 029
	25	773	1 629
	3	53	54
	2	94	174
	64	**1 642**	**2 886**
EN DÉVELOPPEMENT			
	1	5	10
	1	350	350
	-	-	-
	-	-	-
	2	**355**	**360**

Note: Le nombre de MW nets par pays inclut les projets en construction.

INNERGEX

VUE D'ENSEMBLE DU CHILI

Innergex prévoit acquérir une participation de 50 % dans la société pour un engagement total de 110 M$ US à investir sur une période de 3 ans.

- **80 M$ US pour le projet Duqueco**
- **10 M$ US pour obtenir du financement**
- **10 M$ US pour le fonds de roulement d'Energía Llaima**
- **10 M$ US à être investis dans les prochaines années**

PROJET En exploitation En développement*	TYPE	PUISSANCE INSTALLÉE BRUTE (MW)	MISE EN SERVICE
Partenariat avec Energía Llaima			
Guayacan	Hydro	12,0	2010
Pampa Elvira	Solaire/Thermique	34,0	2013
Central Frontera	Hydro	110,0	
Central El Canelo	Hydro	16,0	
Dans le cadre de l'acquisition du projet Duqueco			
Mampil**	Hydro	55,0	2001
Peuchen**	Hydro	85,0	2001
TOTAL		**312,0**	

*Energía Llaima a plusieurs projets potentiels à des stades préliminaires de développement.
**Avec un réservoir en amont pour une régulation de 4 heures à pleine capacité.

Le prix d'achat de Duqueco est d'environ 210 M$ US, net d'environ 10 M$ US d'encaisse.

- **Innergex a été sélectionnée dans un processus d'appel d'offres**
- **Financement de 140 M$ US par Itaú**
- **Innergex doit investir 80 M$ US plus 10 M$ US pour sécuriser le financement**

VUE D'ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE EN FRANCE

En exploitation

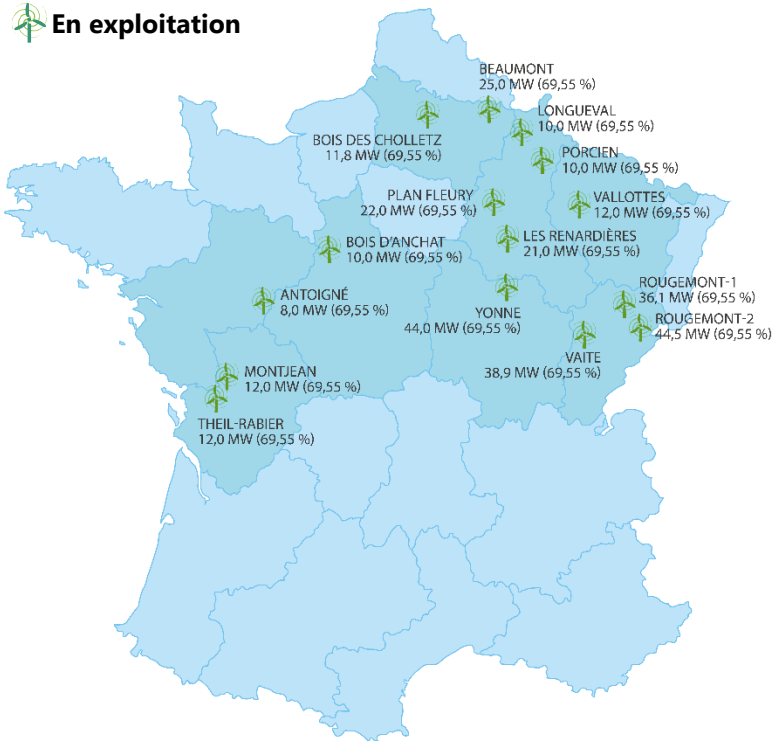

PROJET En exploitation	PUISSANCE INSTALLÉE BRUTE (MW)	MISE EN SERVICE	EXPIRATION DU CAÉ[1]	CLIENT	COTE DE CRÉDIT DU CLIENT
Antoigné	8,0	2010	2025	EDF	A+
Beaumont	25,0	2015	2029	EDF	A+
Bois d'Anchat	10,0	2014	2029	EDF	A+
Bois des Cholletz	11,8	2015	2030	SICAE Oise	Unrated
Les Renardières	21,0	2017	2032	EDF	A+
Longueval	10,0	2009	2024	EDF	A+
Montjean	12,0	2016	2031	EDF	A+
Plan Fleury	22,0	2017	2032	EDF	A+
Porcien	10,0	2009	2024	EDF	A+
Rougemont-1	36,1	2017	2032	EDF	A+
Rougemont-2	44,5	2017	2032	EDF	A+
Theil-Rabier	12,0	2016	2031	EDF	A+
Vaite	38,9	2017	2032	EDF	A+
Vallottes	12,0	2010	2025	EDF	A+
Yonne	44,0	2017	2032	EDF	A+
TOTAL	**317,3**				

Répartition par projet *(MW bruts)*

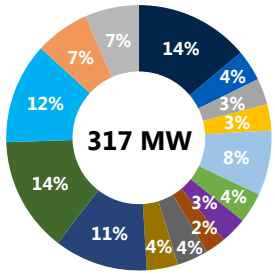

Clients *(Gross MW)*

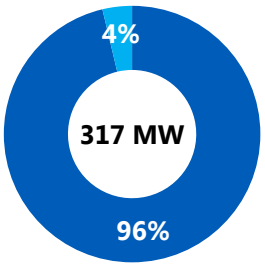

Turbinier *(MW bruts)*

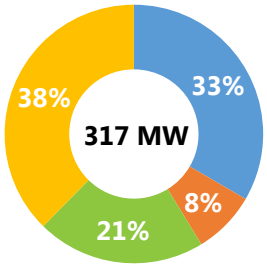

Yonne, Beaumont, Theil-Rabier, Vaites, Vallottes, Bois des Cholletz, Montjean, Les Renardières, Porcien, Longueval, Rougemont-1, Plan Fleury, Bois d'Anchat, Antoigné, Rougemont-2

EDF, SICAE Oise

Enercon, Nordex, Vestas, GE

- Le 24 mai 2017, acquisition de trois projets éoliens dans la région de Bourgogne-Franche-Comté en France complétée.
- En date du 26 mai 2017, mise en service des parcs éoliens Vaite et Rougemont-1.
- Le 25 août 2017, acquisition de deux projets éoliens dans la région de Champagne-Ardenne en France complétée.
- Le 6 septembre 2017, mise en service du parc éolien Plan Fleury.
- Mise en service complète de Les Renardières et Rougemont-2 en T4 2017.
- Participation d'Innergex : 69,55 %

SOMMAIRE DES RÉSULTATS 1ER TRIMESTRE 2018

		2018	2017	Différence
Production	GWh	1 136	722	+ 57 %
Produits	M$	118	75	+ 58 %
BAIIA ajusté[1]	M$	79	51	+ 56 %
BAIIA ajusté proportionnel[1]	M$	85	53	+ 59 %
Perte nette	M$	(15)	(2)	- 584 %
Perte nette ajustée[1]	M$	(7)	(6)	+ 12 %

[1] Ces mesures ne sont pas reconnues par les IFRS et peuvent donc ne pas être comparables aux mesures présentées par d'autres émetteurs.

HISTORIQUE FINANCIER 2013-2017

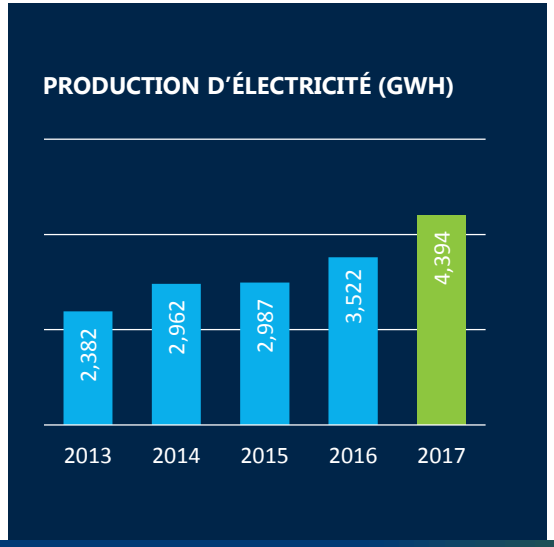

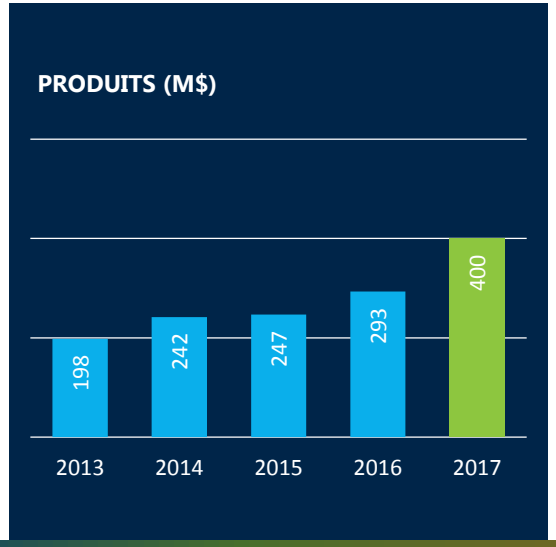

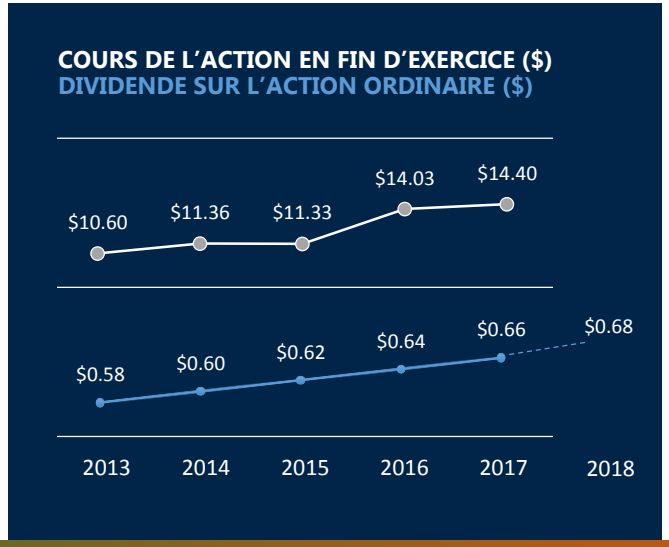

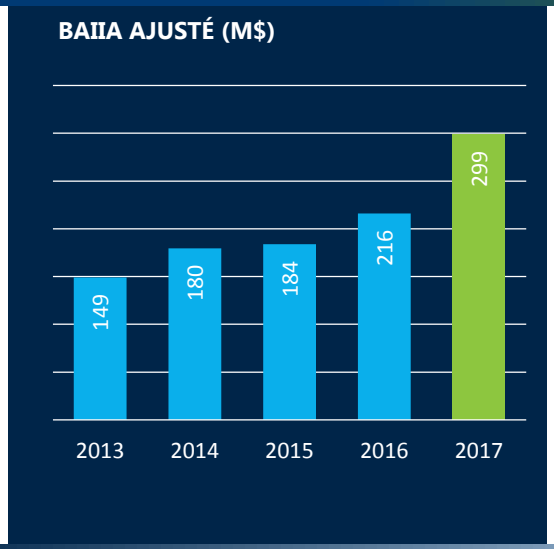

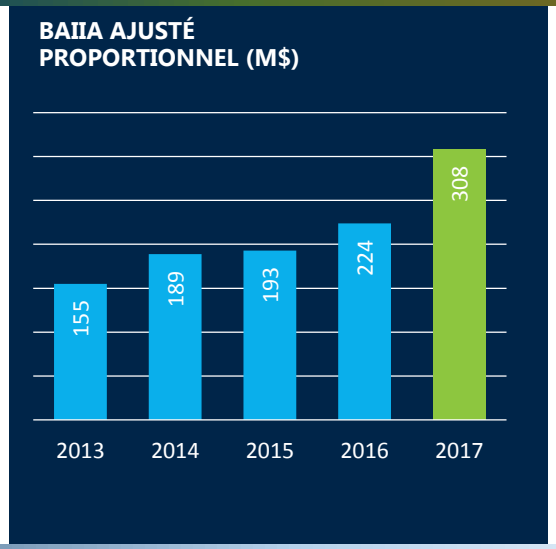

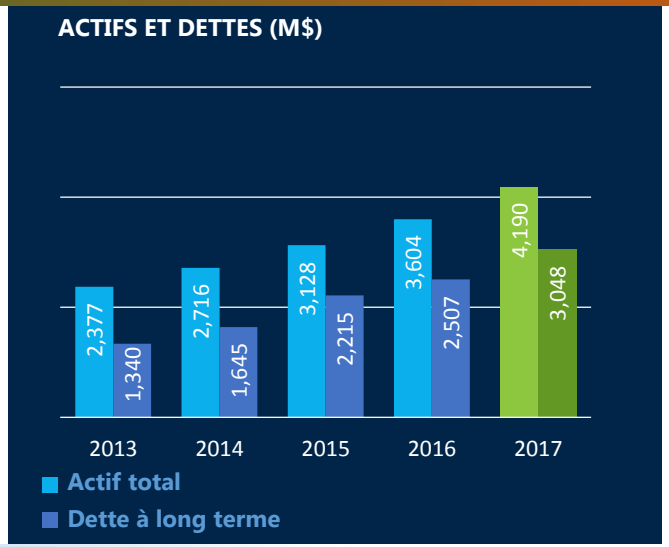

INNERGEX

INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE

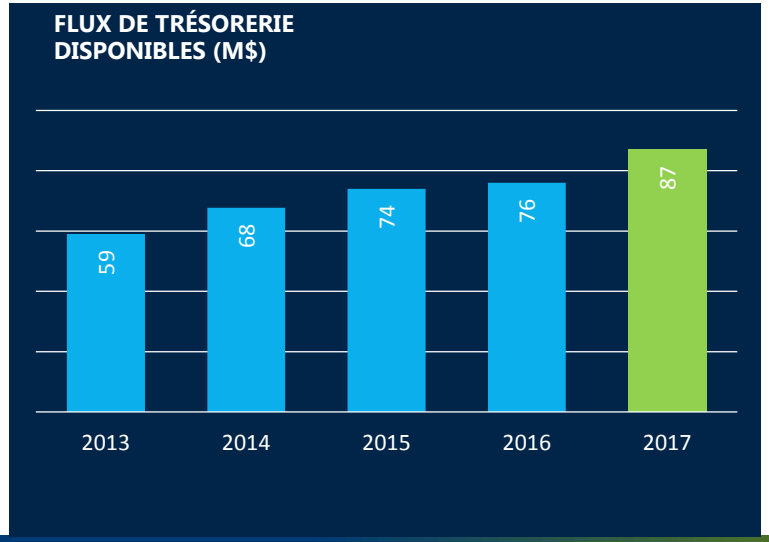

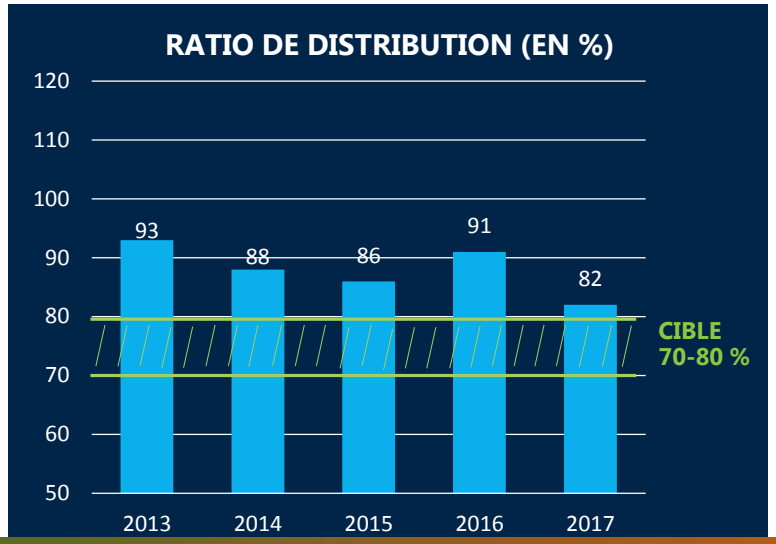

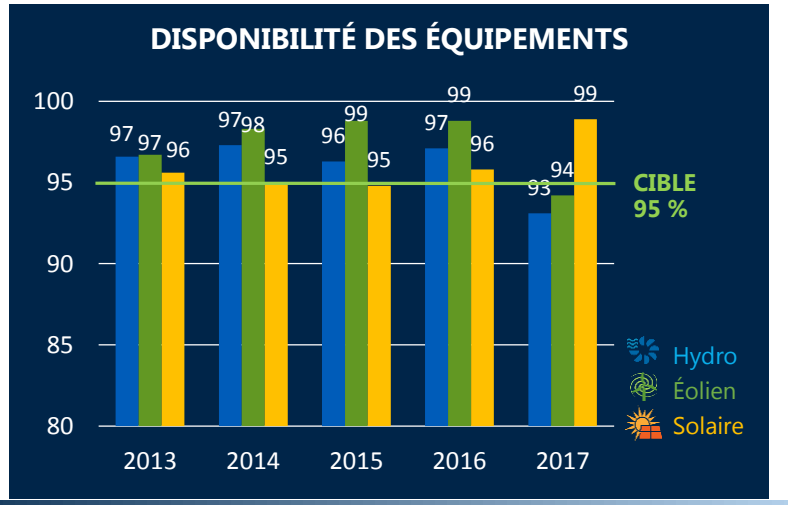

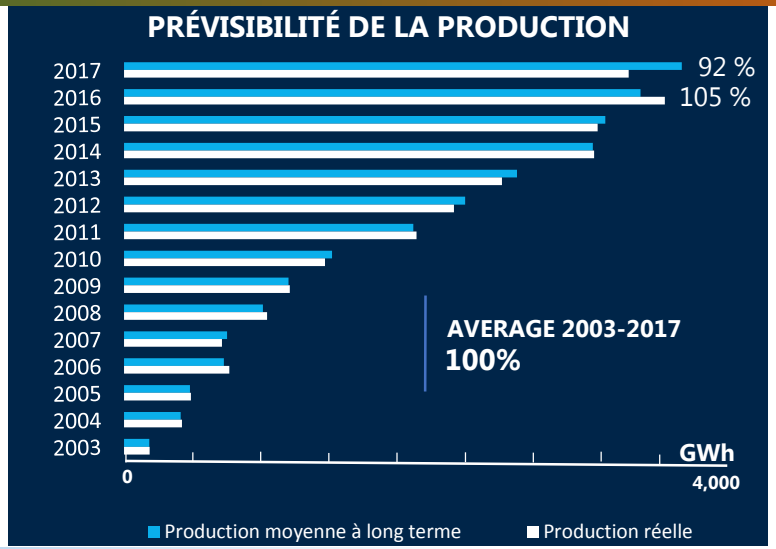

INNERGEX

PRÉVISIONS 2018

PUISSANCE INSTALLÉE NETTE[1-2] (MW)

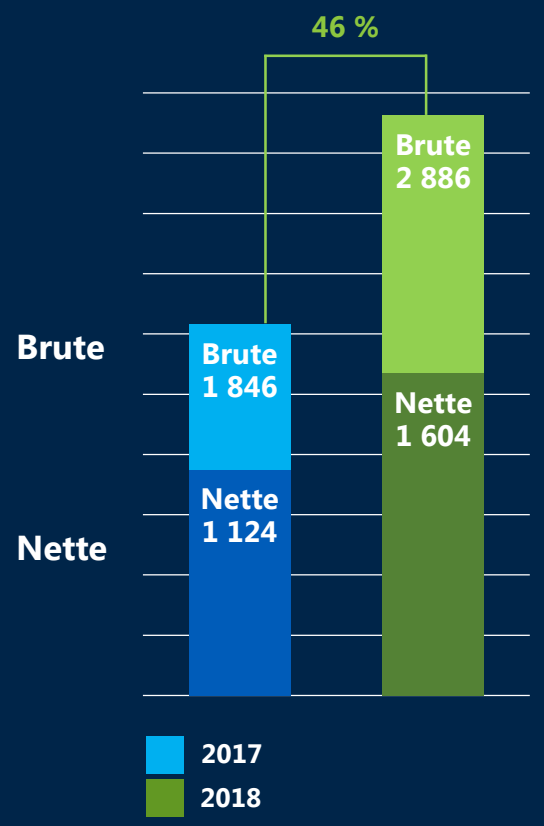

ÉLECTRICITÉ PRODUITE[2] (GWH)

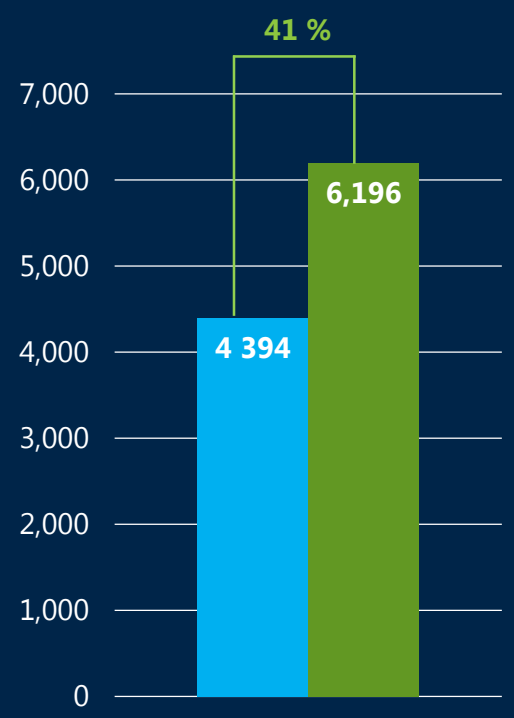

PRODUITS[2] (M$)

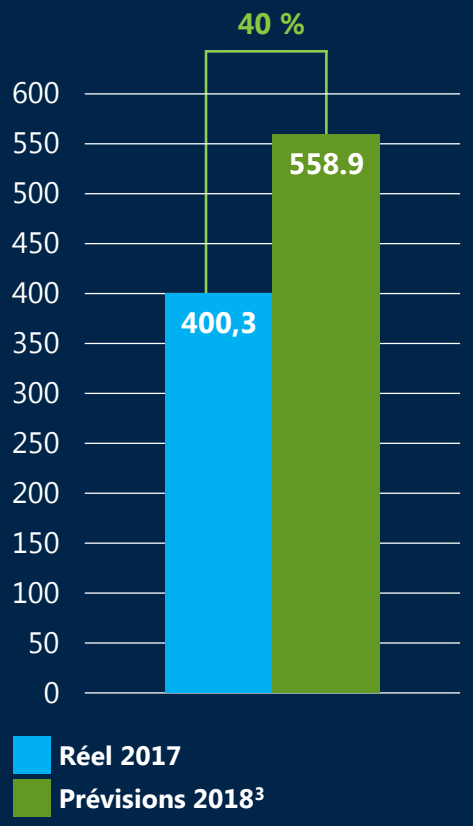

[1]La puissance installée nette représente la part proportionnelle de la capacité totale attribuable à Innergex en fonction de sa participation dans chaque installation.
[2]Ces estimations ont été publiées dans le rapport annuel 2017, paru le 21 février 2018, et reflètent l'acquisition d'Alterra finalisée le 6 février 2018 et la contribution de Flat Top lors de sa mise en service le 27 mars 2018. Elles excluent toute acquisition potentielle ou autres occasions de développement.
[3]Inclut l'acquisition d'Alterra et la mise en service du parc éolien Flat Top.

PRÉVISIONS 2018

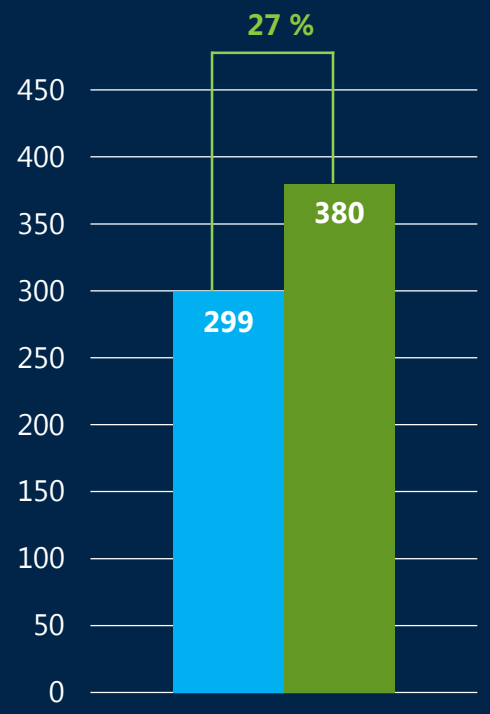

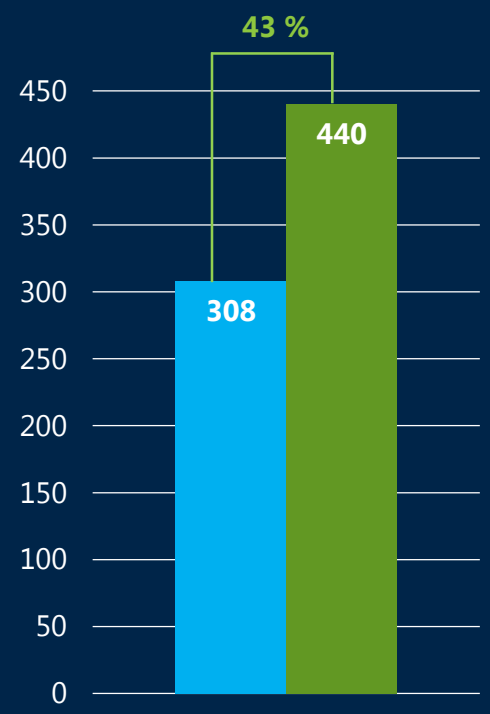

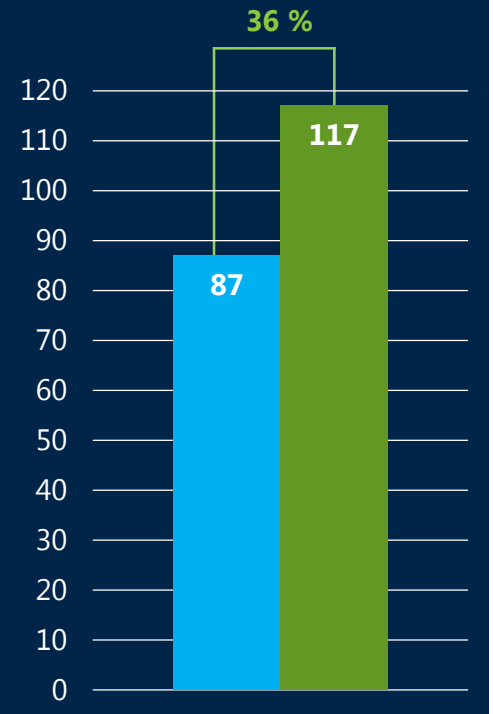

Réel 2017

Prévisions 2018[2]

Notre croissance est importante et mesurable

[1] Les chiffres de 2017 sont basés sur les résultats financiers au 31 décembre 2017. Les estimations de 2018 ont été publiées dans le rapport annuel 2017, paru le 21 février 2018, et reflètent l'acquisition d'Alterra et la mise en service du parc éolien Flat Top le 27 mars 2018. Elles excluent les acquisitions potentielles ou autres opportunités de développement.
[2] Inclut l'acquisition d'Alterra et la mise en service du parc éolien Flat Top.

INNERGEX

PUISSANCE
CAPACITÉ INSTALLÉE

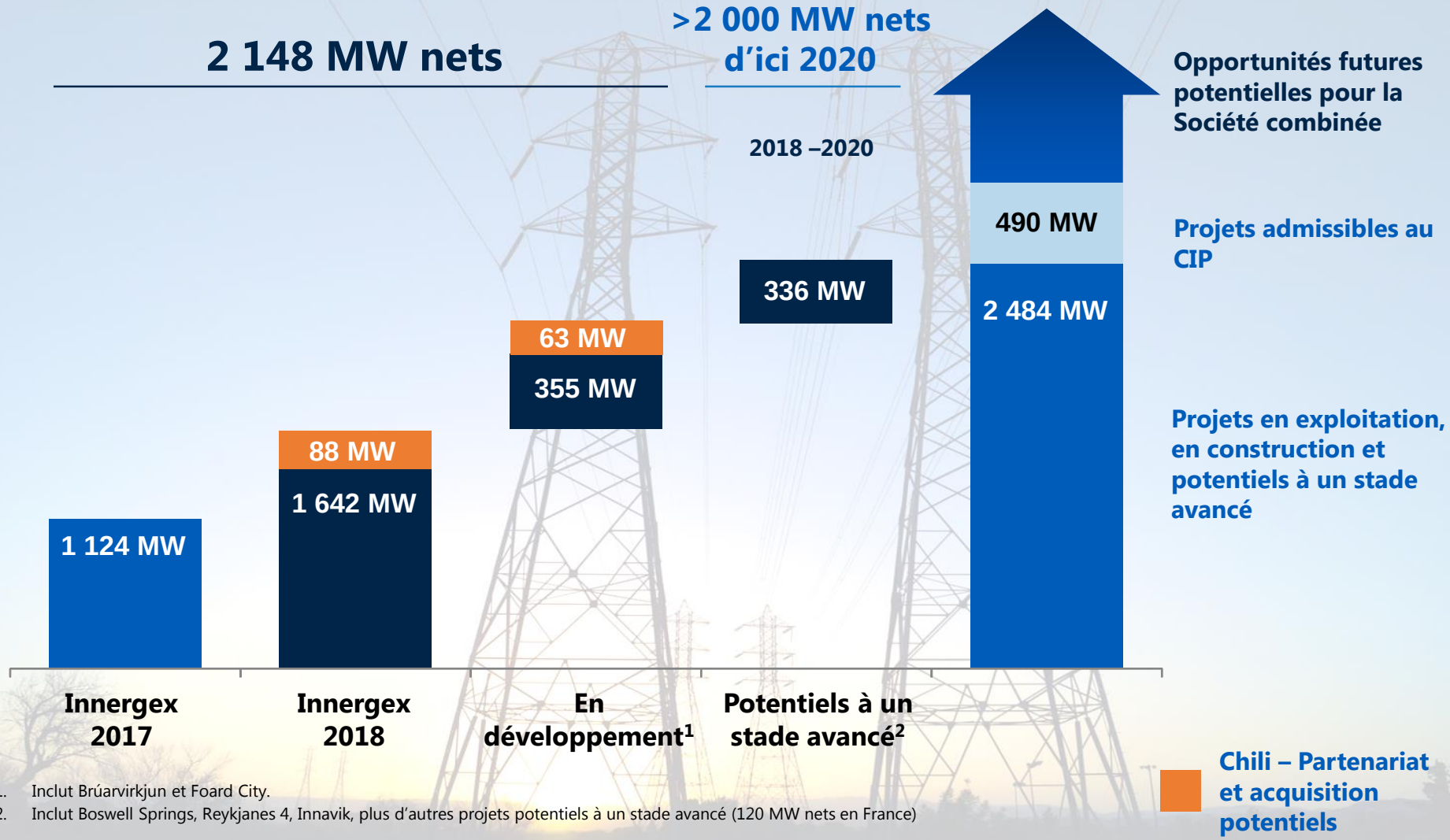

1. Inclut Brúarvirkjun et Foard City.
2. Inclut Boswell Springs, Reykjanes 4, Innavik, plus d'autres projets potentiels à un stade avancé (120 MW nets en France)

AFFECTATION DES CAPITAUX

- **Réinvestir dans l'entreprise**
  Nous investissons environ 15 M$ par année en charges liées aux projets potentiels en préparation à des appels d'offres éventuels ou contrats d'achat d'électricité négociés de gré à gré, et pour mener les activités de fusions et d'acquisitions.

- **Verser un dividende et le faire croître au fil du temps**
  Nous comptons accroître le dividende à mesure de la croissance des flux de trésorerie disponibles.

- **Faire des acquisitions**
  Nous cherchons à faire des acquisitions afin de développer une présence à l'international et de consolider notre position de chef de file au Canada, en nous concentrant sur les acquisitions contribuant à l'accroissement des flux de trésorerie.

- **Utiliser l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités approuvée par le Conseil d'administration pour racheter des actions**
  Dans le cadre de l'offre publique de rachat, nous pourrions racheter aux fins d'annulation des actions ordinaires dans la mesure où nous estimons que le cours des actions ordinaires ne reflète pas leur valeur inhérente.

- **Atteindre et maintenir un ratio de distribution d'environ 70-80 %**

THÈSE D'INVESTISSEMENT

- **Solides antécédents de croissance**
  réalisation des projets selon l'échéancier et le budget
- **Plan stratégique pour renouveler les sources de croissance à long terme au-delà de 2017**
  implantation dans des marchés-cibles à l'international et consolidation de position de chef de file au Canada
- **Structure de capital à faible risque**
  équilibrée et flexible
- **Exposition pratiquement inexistante**
  aux fluctuations de taux d'intérêt
- **Réinvestissement et croissance du dividende**
  priorité de l'affectation des capitaux
- **Objectifs de rendement opérationnel précis**
  et exécution cohérente

STRUCTURE D'ÉQUITÉ FISCALE PARTENARIAT TYPIQUE

À la mise en service commerciale

- **L'investisseur en équité fiscale** investit à la mise en service et les produits sont utilisés pour rembourser le prêt de construction

De l'an 1 à l'an 10

- **L'investisseur en équité fiscale** reçoit
  - 99 % du revenu au compte de résultats + crédits d'impôt[1]
  - 5 % des distributions en espèces
- **Le commanditaire du projet (Innergex)** reçoit
  - 1 % du revenu au compte de résultats + crédits d'impôt[1]
  - 95 % des distributions en espèces

An 11 (Date du basculement)

- L'investisseur en équité fiscale est alors entièrement remboursé
  - Les allocations changent (basculement) pour renverser les revenus au compte de résultats au **commanditaire du projet**
  - **L'investisseur en équité fiscale** peut être racheté *(Les CIP expirent après l'an 10)*
- **L'investisseur en équité fiscale** reçoit
  - 1 % du revenu au compte de résultats
  - 5 % des distributions en espèces
- **Le commanditaire du projet** reçoit
  - 99 % du revenu au compte de résultats
  - 95 % des distributions en espèces

1. Moyenne des CIP à 24,00$ US/MWh inflationné

INNERGEX

ÉQUITÉ FISCALE EXEMPLE

Hypothèses	Parc éolien de 100 MW certifié CIP
Coûts de construction	130 millions $US
Investissement du commanditaire du projet (Innergex)	40 millions $US
Investissement en équité fiscale	90 millions $US
Prix du CAÉ	20,00 $US/MWh
Exploitation et entretien	2 millions $US / année
Facteur de capacité nette	45 %
Vie utile	30 ans
Taux d'imposition fédéral	21 %
Période cible (date de basculement cible)	10 ans (période CIP)
Rendement cible après impôt pour l'investisseur en équité fiscale	6 %
Bénéfices (CIP et déductions fiscales) attribuables à l'investisseur en équité fiscale	99 %
Flux de trésorerie distribuables à l'investisseur en équité fiscale	5 %
Bénéfices (CIP et déductions fiscales) attribuables au développeur du projet (Innergex)	1 %
Flux de trésorerie distribuables au commanditaire du projet (Innergex)	95 %

ÉQUITÉ FISCALE
IMPACT SUR FLUX DE TRÉSORERIE

Trésorerie d'équité fiscale pour les commanditaires du projet (Innergex)

Hypothèses : Capacité 100 MW Facteur de capacité 45 % Production 394 200 MWh Prix du CAÉ :20,00$US/MWh

En milliers $US, sauf indication	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11 Date du flip
Produits	7 884	7 884	7 884	7 884	7 884	7 884	7 884	7 884	7 884	7 884	13 797
Coûts annuels d'exploitation et d'entretien	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
BAIIA ajusté (Flux de trésorerie)	5 884	5 884	5 884	5 884	5 884	5 884	5 884	5 884	5 884	5 884	11 797
Dépréciation fiscale	(26 000)	(41 600)	(24 960)	(14 976)	(22 100)	-	-	-	-	-	-
Impôt sur le revenu (perte)	(20 116)	(35 716)	(19 076)	(9 092)	(16 216)	5 884	5 884	5 884	5 884	5 884	797
Entrée (sortie) d'impôt fiscal (21 %)	4 224	7 500	4 006	1 909	3 405	(1 236)	(1 236)	(1 236)	(1 236)	(1 236)	(2 477)
Prix CIP ($)	24,00 $	24,48 $	24,97 $	25,47 $	25,98 $	26,50 $	27,03 $	27,57 $	28,12 $	28,68 $	-
CIPs générés par la production	9 461	9 650	9 843	10 040	10 241	10 445	10 654	10 867	11 084	11 307	-
Avantages fiscaux (remboursement d'inpôt + CIPs)	13 685	17 150	13 849	11 949	13 646	9 210	9 419	9 632	9 849	10 071	(2 477)
Flux de trésorerie du commanditaire du projet (95 % du BAIIA ajusté)	**5 590**	**5 590**	**5 590**	**5 590**	**5 590**	**5 590**	**5 590**	**5 590**	**5 590**	**5 590**	**11 207**
Avantages fiscaux pour le commanditaire du projet (1 %)	137	172	138	119	136	92	94	96	98	101	(2 453)
Flux de trésorerie de l'investisseur en équité fiscale (5 % du BAIIA ajusté)	294	294	294	294	294	294	294	294	294	294	Bascul.
Avantages fiscaux de l'investisseur en équité fiscale (99 %)	13 548	16 979	13 710	11 830	13 510	9 118	9 325	9 536	9 751	9 970	Bascul.

INNERGEX

ÉQUITÉ FISCALE
IMPACT SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie annuels du **commanditaire du projet** sous financement par équité fiscale

Hypothèses : Parc éolien de 100 MW certifié CIP – Financement par équité fiscale de 90 millions $US

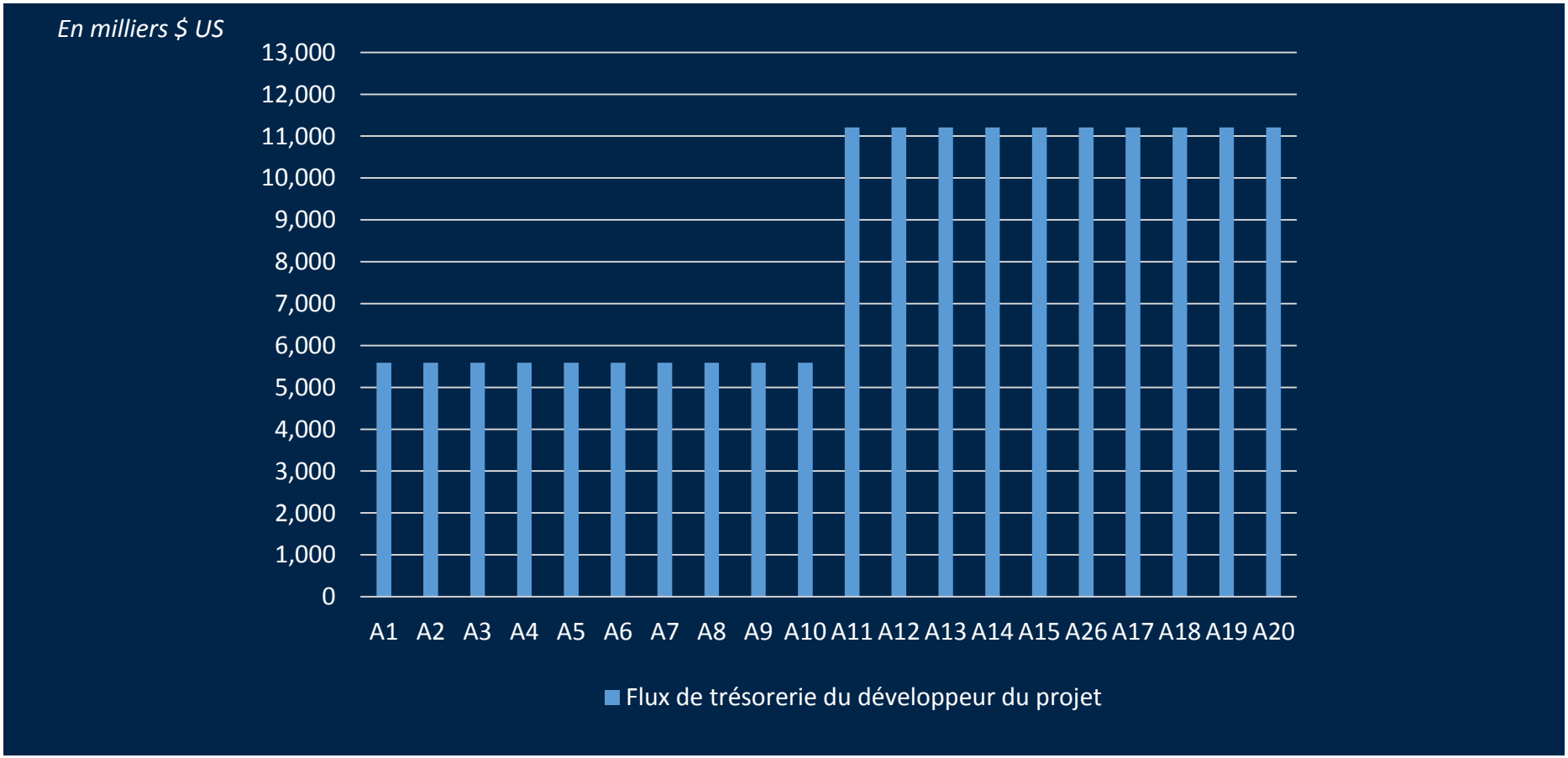

INNERGEX

PERSPECTIVES 2015-2020

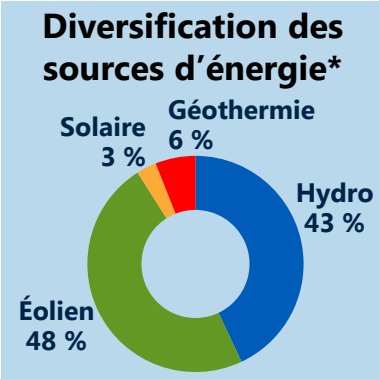

Produire exclusivement de l'énergie renouvelable	Maintenir la diversification des sources d'énergie	Établir une présence internationale dans des marchés cibles	Consolider sa position de leader au Canada

- **Accorder la priorité aux actifs de haute qualité**
- **Maintenir un modèle d'affaires à faible risque**
- **Conserver une vision à long terme**
- **Miser sur les partenariats, particulièrement avec les Premières Nations**
- **Maintenir une discipline d'acquisitions qui contribue à l'accroissement des flux de trésorerie**

*Basée sur la puissance installée nette en date du 27 mars 2018.

INNERGEX

UNE SOCIÉTÉ BIEN DIVERSIFIÉE

PAR SOURCE D'ÉNERGIE

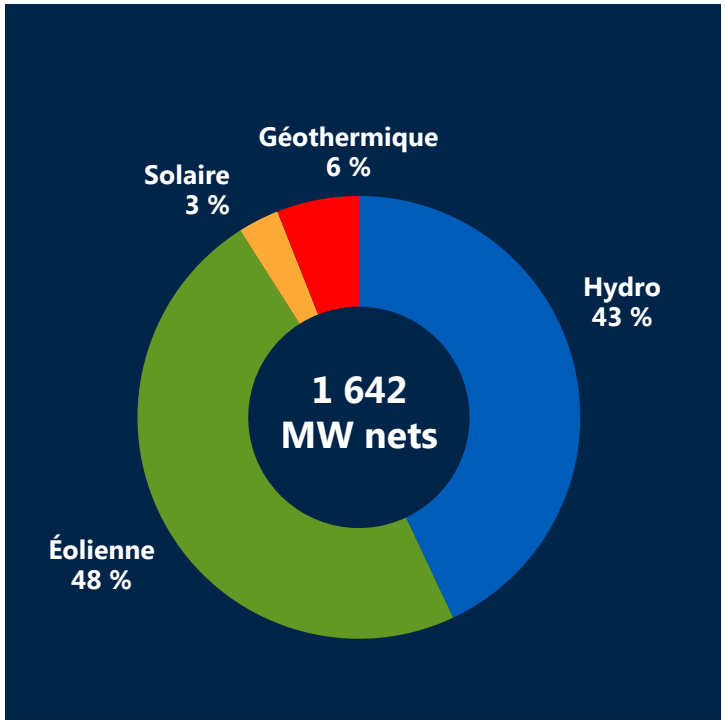

PAR SITUATION GÉOGRAPHIQUE

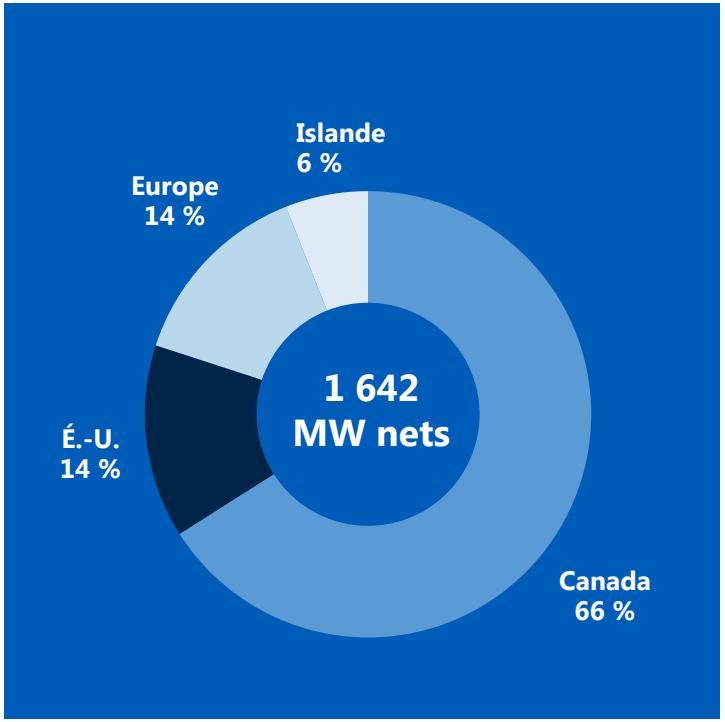

Note : Incluant le projet d'Innergex en construction (Brúarvirkjun).

Innergex détient une diversification géographique et énergétique significative

INNERGEX

STRUCTURE FINANCIÈRE

Nous **maintenons** une structure de capital équilibrée

AU 31 DÉCEMBRE 2017

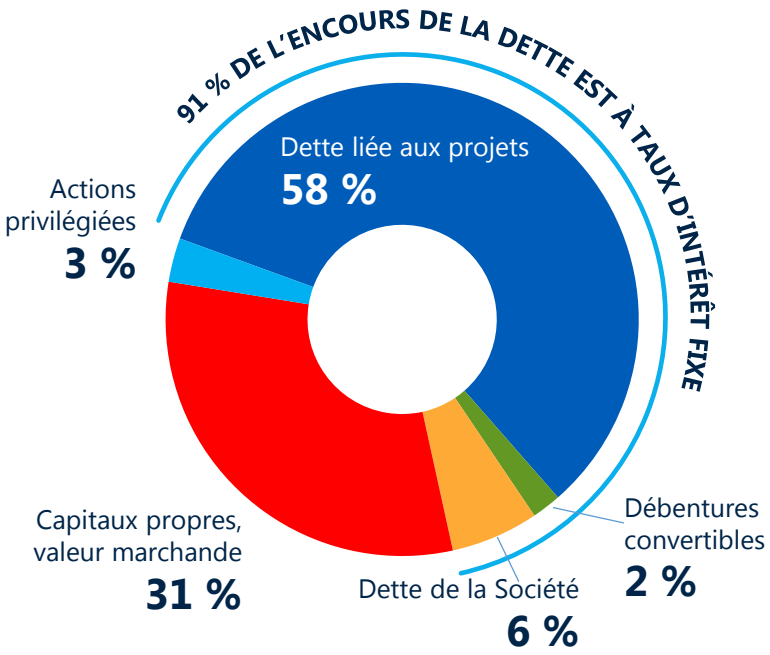

FACILITÉ À TERME DE CRÉDIT ROTATIF GARANTIE PAR 15 ACTIFS NON GREVÉS DE DETTE

Saint-Paulin
Glen Miller
Brown Lake
Batawa
Gros-Morne
Windsor
Baie-des-Sables
Montmagny
Portneuf 1-2-3
Miller Creek
Chaudière
Horseshoe Bend
Walden North

Nous finançons nos projets au moyen d'emprunts liés aux projets sans recours et à taux fixe

INNERGEX

DETTE LIÉE AUX PROJETS

Taux de couverture cible du service de la dette de l'ordre de 1,4x

PROJET

La dette liée aux projets est fonction des flux de trésorerie générés par chaque projet et est déterminée essentiellement par le ratio de couverture du service de la dette (BAIIA / intérêts + remboursements de capital).

Le projet est donné en **garantie.**

Le **remboursement** est généralement échelonné sur la **durée du contrat d'achat d'électricité.**

APPROCHE DISCIPLINE DES PRÊTEURS

Des ingénieurs indépendants effectuent une analyse diligente approfondie de la construction et de l'exploitation des projets, notamment la conception du projet, le calendrier et les coûts de construction et les hypothèses sur le régime hydroélectrique, éolien, solaire ou géothermal pour déterminer les estimations moyennes de production à long terme sur lesquelles le modèle financier du projet est fondé.

Une analyse juridique indépendante des documents et des permis est effectuée.

Une réserve pour le service de la dette est nécessaire (réserve hydroélectrique/éolienne) pour assurer le service de la dette les années au cours desquelles le régime hydroélectrique/ éolien est inférieur à la moyenne.

Un compte de réserve pour réparations majeures est nécessaire jusqu'à l'échéance de la dette; des fonds sont affectés tous les ans aux réparations majeures afin d'assurer le service de la dette.

Une assurance des pertes d'exploitation et une assurance des biens sont nécessaires.

Nous utilisons principalement des emprunts sans recours et à taux fixe pour financer nos projets; ces instruments assurent une discipline accrue et réduisent notre profil de risque

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Principales hypothèses	Principaux risques et incertitudes
PRODUCTION PRÉVUE Pour chaque installation, la Société détermine une production moyenne à long terme d'électricité, sur une base annuelle, pendant la durée de vie prévue de l'installation (PMLT). Elle se fonde sur des études d'ingénieurs qui prennent en considération plusieurs facteurs importants : dans le secteur de l'hydroélectricité, les débits observés historiquement sur le cours d'eau, la hauteur de chute, la technologie employée et les débits réservés esthétiques et écologiques; dans le secteur de l'énergie éolienne, les régimes de vent et les conditions météorologiques passées et la technologie des turbines, pour l'énergie solaire, l'ensoleillement historique, la technologie des panneaux et la dégradation prévue des panneaux solaires, et pour les centrales d'énergie géothermique, les ressources géothermiques passées, l'épuisement des ressources géothermiques au fil du temps, la technologie utilisée et la perte d'énergie potentielle avant la livraison. D'autres facteurs sont pris en compte, notamment la topographie des sites, la puissance installée, les pertes d'énergie, les caractéristiques opérationnelles et l'entretien. Bien que la production fluctue d'une année à l'autre, elle devrait être proche de la PMLT estimée sur une période prolongée. La Société estime la PMLT consolidée en additionnant la PMLT prévue de toutes les installations en exploitation dont elle consolide les résultats (exclut Dokie, East Toba, Flat Top, Jimmie Creek, Kokomo, Montrose Creek, Shannon, Spartan, Umbata Falls et Viger-Denonville comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence).	Évaluation inadéquate des ressources hydrauliques, éoliennes, solaires et géothermiques et de la production d'électricité connexe Variations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires et des ressources géothermiques Épuisement naturel des ressources géothermiques Défaillance du matériel ou activités d'exploitation et d'entretien imprévues Catastrophe naturelle
PRODUITS PRÉVUS Pour chaque installation, les produits annuels prévus sont calculés en multipliant la PMLT par un prix de l'électricité stipulé dans le contrat d'achat d'électricité conclu avec une société de services publics ou une autre contrepartie solvable. Ces contrats définissent un prix de base et, dans certains cas, un ajustement du prix qui dépend du mois, du jour et de l'heure de livraison, sauf dans le cas de la centrale hydroélectrique Miller Creek, qui reçoit un prix établi à partir d'une formule basée sur les indices de prix Platts Mid-C, et de la centrale hydroélectrique Horseshoe Bend, pour laquelle 85 % du prix est fixe et 15 % est ajusté annuellement en fonction des tarifs déterminés par l'Idaho Public Utility Commission. Les produits des installations de HS Orka fluctuent également en fonction du prix de l'aluminium, puisque certains des CAÉ sont liés à ce prix. Dans la plupart des cas, les contrats d'achat d'électricité prévoient également un rajustement annuel en fonction de l'inflation fondé sur une partie de l'Indice des prix à la consommation. Sur une base consolidée, la Société estime les produits annuels en additionnant les produits prévus de toutes les installations en exploitation dont elle consolide les résultats (exclut Dokie, East Toba, Flat Top, Jimmie Creek, Kokomo, Montrose Creek, Shannon, Spartan, Umbata Falls, Viger-Denonville et le spa Blue Lagoon comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence).	Niveaux de production inférieurs à la PMLT en raison principalement des risques et incertitudes mentionnés ci-dessus Variations saisonnières imprévues de la production et des livraisons d'électricité Taux d'inflation moins élevé que prévu Variations du prix d'achat de l'électricité au renouvellement d'un CAÉ Risques liés au prix de l'aluminium Fluctuations affectant les prix de la puissance anticipée
BAIIA AJUSTÉ PRÉVU Pour chaque installation, la Société estime le résultat d'exploitation annuel en soustrayant des produits estimés les charges d'exploitation annuelles prévues, qui sont constituées principalement des salaires des opérateurs, des primes d'assurance, des charges liées à l'exploitation et à l'entretien, des impôts fonciers, des redevances et des coûts de l'électricité (s'il y a lieu); à l'exception des charges d'entretien et des coûts de l'électricité, ces charges sont prévisibles et relativement fixes et varient essentiellement en fonction de l'inflation. Sur une base consolidée, la Société estime le BAIIA ajusté annuel en additionnant le résultat opérationnel prévu de toutes les installations en exploitation dont elle consolide les résultats (à l'exclusion de Dokie, East Toba, Flat Top, Jimmie Creek, Kokomo, Montrose Creek, Shannon, Spartan, Umbata Falls, Viger-Denonville et le spa Blue Lagoon comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence). Elle soustrait de ces résultats les frais généraux et d'administration prévus qui sont constitués principalement de salaires et de frais de bureau ainsi que les charges prévues liées aux Projets potentiels, lesquelles sont établies à partir du nombre de projets potentiels que la Société décide de développer et des ressources dont elle a besoin à cette fin.	Baisse des produits en raison principalement des risques et incertitudes mentionnés ci-dessus Variabilité de la performance des installations et pénalités qui s'y rattachent Charges d'entretien imprévues
BAIIA AJUSTÉ PROPORTIONNEL PRÉVU Sur une base consolidée, la Société estime le BAIIA ajusté proportionnel annuel en additionnant le BAIIA ajusté prévu et la quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et entreprises associées d'Innergex (Dokie, East Toba, Flat Top, Jimmie Creek, Kokomo, Montrose Creek, Shannon, Spartan, Umbata Falls et Viger-Denonville).	Baisse des produits en raison principalement des risques et incertitudes mentionnés ci-dessus Variabilité de la performance des installations et pénalités qui s'y rattachent Charges d'entretien imprévues
FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES PRÉVUS ET INTENTION DE PAYER UN DIVIDENDE TRIMESTRIEL La Société estime les Flux de trésorerie disponibles prévus comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation prévus, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien prévues déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des Flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de génération de trésorerie à long terme de la Société, tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement. La Société évalue le dividende annuel qu'il entend distribuer en fonction des résultats d'exploitation de la Société, des flux de trésorerie, des conditions financières, des clauses restrictives de la dette, des perspectives de croissance à long terme, de la solvabilité, des tests imposés en vertu du droit des sociétés pour la déclaration de dividendes et autres facteurs pertinents.	Un BAIIA ajusté inférieur aux attentes en raison principalement des risques et incertitudes mentionnés ci-dessus, ainsi que de charges liées aux projets potentiels plus élevées que prévu Des coûts de projets supérieurs aux attentes en raison principalement de l'exécution par les contreparties et de retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets Risques réglementaires et politiques Fluctuations des taux d'intérêt et risque lié au financement Effet de levier financier et clauses restrictives afférentes aux dettes actuelles et futures Charges d'entretien imprévues Possibilité que la Société ne puisse déclarer ou payer un dividende

MESURES NON-IFRS

Le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel, le bénéfice net ajusté, le flux de trésorerie disponible et le ratio de distribution ne sont pas des mesures reconnues par les Normes internationales d'information financière (IFRS), n'ont pas de définition normalisée prescrites par les IFRS et sont donc susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. De plus, ces indicateurs facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes.

Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent document visent les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux Projets potentiels. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS.

Les références à la « marge du BAIIA ajusté » dans le présent document visent le BAIIA ajusté divisé par les produits. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société.

Les références au « BAIIA ajusté proportionnel » dans le présent document visent le BAIIA ajusté, plus la quote-part du BAIIAajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté proportionnel ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS.

Les références à la « quote-part du BAIIA ajusté des coentreprises et des entreprises associées d'Innergex » dans le présent document visent les participations d'Innergex dans les capitaux propres ou les participations de commanditaire de ces coentreprises et entreprises associées, s'il y a lieu, du BAIIAajusté des coentreprises et des entreprises associées

Les références à la « (Perte nette) Bénéfice net ajusté » visent le bénéfice net (la perte nette) de la Société auquel les éléments suivants sont ajoutés (duquel ils sont soustraits) : (profit net latent) perte nette latente sur instruments financiers, perte réalisée (profit réalisé) sur instruments financiers, charge (économie) d'impôt liée aux éléments ci-dessus, et quote-part du (profit net latent) de la perte nette latente sur les instruments financiers dérivés des coentreprises et des entreprises associées, déduction faite de l'impôt qui s'y rapporte. Innergex fait appel aux instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à différents risques, par exemple le risque de taux d'intérêt et le risque de change. La comptabilisation des dérivés selon les Normes internationales d'information financière exige que tous les dérivés soient évalués à la valeur de marché et que les variations de celle-ci soient inscrites au compte de résultat. L'application de cette norme comptable donne lieu à une volatilité importante des résultats découlant de l'utilisation des dérivés. La (Perte nette) Bénéfice net ajusté de la Société vise à éliminer l'incidence des règles de l'évaluation à la valeur de marché sur les instruments financiers dérivés sur les résultats de la Société. Innergex estime que la présentation de cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la performance d'exploitation de la Société. Les lecteurs sont avisés que la (Perte nette) Bénéfice net ajusté ne doit pas être considéré comme un substitut au résultat net, déterminé conformément aux IFRS.

Les références aux « Flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien déduction faite des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des Flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus ou moins d'autres éléments qui ne sont pas représentatifs de la capacité de la Société de générer des liquidités à long terme tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions réalisées (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou profits réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets ou le taux de change sur les achats d'équipement. Innergex estime que cette mesure permet d'améliorer la compréhension de la capacité de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. Les lecteurs sont avisés que les Flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être considérés comme un substitut aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déterminés conformément aux IFRS.

Les références au « Ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les Flux de trésorerie disponibles. Innergex est d'avis qu'il s'agit d'une mesure de sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et de sa capacité à financer sa croissance.

Les lecteurs sont avisés que le BAIIA ajusté, le BAIIA ajusté proportionnel et le bénéfice net ajusté ne doivent pas être interprétés comme un substitut au bénéfice net et que les flux de trésorerie disponibles ne doivent pas être interprétés comme une alternative aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, tel que déterminé conformément aux IFRS.

INNERGEX

Énergie renouvelable.
Développement durable.

Merci!

Pour plus de renseignements

Karine Vachon
Directrice – Communications
Tél. 450 928-2550, poste 1222
kvachon@innergex.com